

28 septembre 1994, Québec

Rencontre avec la presse

Le Modérateur: On va avoir une courte présentation en français, et ensuite on aura une période d'une quinzaine, de 15 à 20 minutes en français et d'une dizaine de minutes en anglais. Alors, M. Parizeau.

M. Parizeau: Brièvement, j'ai donc rencontré hier matin les délégués régionaux, hier après-midi les membres du caucus et, ce matin, le Conseil des ministres. Dans les trois cas, le message que j'essaie de passer est le même: ce gouvernement a été élu pour changer les choses; ce gouvernement-là est tout le contraire du statu quo; et d'autre part, ce gouvernement-là a été élu pour faire en sorte que, dans un horizon qui a été déterminé, c'est-à-dire en 1995, le référendum ait lieu pour que les Québécois se prononcent sur leur avenir et sur la souveraineté du Québec.

Ce message-là, je pense, j'ai essayé de le rendre, mais je l'ai aussi beaucoup reçu de tous ceux que j'ai vus depuis hier matin. Je pense que la volonté est la même, les orientations sont les mêmes: tous ensemble, nous voulons faire en sorte que tout ça débloque. Ce matin, un certain nombre de décisions ont été prises au Conseil des ministres à l'égard de, surtout, fondamentalement, nos rapports avec le gouvernement fédéral. Nous avons reçu, à peine assis, une série d'invitations à des conférences fédérales-provinciales de tous ordres. C'était un peu bousculant, et nous sommes arrivés aux décisions suivantes: Dans l'ordre essentiellement du pragmatique, il va y avoir, le 5 octobre, une conférence fédérale-provinciale sur le transport et la sécurité routière. Nous nous sommes entendus pour faire en sorte que M. Léonard, le ministre des Transports, assiste à cette réunion, essentiellement parce que, entre autres questions dont il s'agit, il y en a quelques-unes qui sont de l'ordre métaphysique mais, des questions dont il s'agit à cette conférence, l'une a trait à la vente d'un certain nombre de lignes d'une des grandes compagnies ferroviaires à l'autre, et que cela, possiblement dans les 90 jours.

Forcément, il faut que notre voie se fasse entendre, pour faire en sorte qu'on ne préjuge pas, comme ça, de l'avenir des deux grandes compagnies ferroviaires qui fonctionnent au Québec. En même temps, j'ai demandé à Mme Beaudoin qu'elle assiste à cette conférence fédérale-provinciale, en un certain sens, pour établir un peu les règles du jeu. Comme ça va être la première à laquelle nous allons assister, il faut qu'on établisse un peu les règles du jeu et éviter qu'on nous happe dans le système, alors que nous arrivons.

Le même jour, le 5 octobre, une conférence des ministres des richesses naturelles était convoquée. Après avoir examiné l'ordre du jour, il était tout à fait clair que la réunion en question correspondait à peu près à ce que, un ami à moi, Maurice Sauvé à l'époque – qui est mort maintenant, qui était le mari de la gouverneure générale du Canada, lorsqu'il avait été nommé ministre fédéral des Forêts, disait: Je suis le ministre fédéral des forêts provinciales, n'est [-] ce pas. La conférence des ministres des richesses naturelles porte sur des questions forestières où le gouvernement fédéral ne devrait pas être, de toute façon. Alors, dans ces conditions, nous avons décidé, ce matin, d'envoyer un fonctionnaire comme observateur, simplement, s'interrogeant de ce que le gouvernement fédéral fait dans nos forêts. Une troisième demande, pour une conférence fédérale-provinciale, est venue du

ministre fédéral des Finances au ministre de Québec, M. Campeau. Pour une conférence qui aurait eu lieu, je ne sais pas quoi, le 12, 13 ou 14 octobre, et qui aurait comme sujet un peu substantiel l'exploration des conséquences d'un rapport de M. Axworthy que nous ne connaissons que lundi prochain... Ça nous paraissait un peu anticipé d'organiser une conférence fédérale-provinciale sur ce qui reste inconnu, ce ne me paraît pas une façon particulièrement utile de procéder. Alors, on va donc attendre de voir ce qu'il y a dans les propositions de M. Axworthy avant de savoir le prolongement qui sera donné à ces questions. Je pense que ces trois exemples donnent assez bien une idée de l'empirisme avec lequel nous avons l'intention de fonctionner, dans certains cas où les intérêts du Québec sont directement concernés, comme, par exemple, le transport ferroviaire, bien sûr qu'on va être là. Dans des cas où le gouvernement fédéral cherche à obtenir la caution des provinces pour s'ingérer dans des domaines où il n'a pas d'affaire, nous n'irons pas; puis, dans des domaines où le gouvernement fédéral veut convoquer des conférences avant même de savoir de quoi On parlera ou avec des sujets qui restent hypothétiques, on dira: Attendez donc un peu. On verra.

Nous avons discuté d'autres choses, bien sûr, ce matin, et en particulier de l'atmosphère qui règne depuis quelques jours quant à la date du référendum. Et, comme je sais que de toute façon vous brûlez de me poser des questions là-dessus, je vais essayer de vous donner la réponse avant même que vous posiez la question. Nous sommes à peu près tous d'accord... Non, pas à peu près, nous sommes tous d'accord pour revenir, quitte à l'inscrire sur les petites cartes, vous savez, comme Salomon Brothers...

Des voix: Ha, ha, ha !

M. Parizeau: Ça vous rappelle quelque chose? Ha, ha, ha !

Des voix: Ha, ha, ha !

M. Parizeau: Je dois encore l'avoir. Ha, ha, ha ! Eh bien, nous allons revenir à la phrase suivante qui apparaît dans mon texte de la présentation d'avant-hier soir. « Nous avons indiqué une perspective: huit à 10 mois, et nous nous sommes donnés un horizon en 1995. » Fin de la citation. Voilà. Cela étant dit, je me mets entre vos mains et je vous remercie tous d'être ici.

Le Modérateur: Jean Thivierge, puis Normand Girard.

M. Thivierge (Jean): M. Parizeau, vous avez dit tantôt que vous avez été élu pour changer des choses. Or, quand on regarde un peu ce qui s'est passé depuis deux ans, énormément de nominations ont été faites à des postes stratégiques dans tout l'appareil gouvernemental, de gens qui sont très liés à l'ancien gouvernement libéral. Pour changer les choses, est-ce qu'il ne va pas falloir qu'on tasse beaucoup de gens parce que, sinon, les messages ou les ordres de changements vont devenir lettres mortes si ces gens-là décident de bloquer un peu votre action? Et ça, je ne veux pas faire de procès d'intentions, c'est des choses qui peuvent arriver. Est-ce que ça ne vous obligera pas à tasser beaucoup de gens?

M. Parizeau: M. Thivierge, vous êtes d'une très grande clairvoyance. Il est évident qu'on ne peut pas transformer l'immobilisme en action et que lorsque certains sont à ce point identifiés à

l'immobilisme, certaines translations s'imposent. Il va donc y avoir des changements. C'est tout à fait évident, en ne perdant, cependant, jamais de vue ce message d'ouverture que j'ai essayé, avant-hier soir, de transmettre. Il y a bien des façons d'être souverainiste et la souveraineté dépasse largement le Parti québécois. Alors, dans ce sens, il n'est pas question d'exiger de chacun qu'il ait, comment dire, ses lettres patentes de séparatiste péquiste; sûrement pas ! Mais il est tout à fait clair qu'il n'y a pas grand-chose à faire dans le schéma d'actions que nous envisageons de, comment dire, d'amateurs de statu quo, les choses sont bien comme elles sont et continueront d'être comme cela jusqu'à la fin de temps; ça, non ! On se comprend !

Le Modérateur (M. Boivin): Normand Girard.

M. Girard (Normand): M. le premier ministre, vous avez dit tantôt que vous enverriez M. Léonard et Mme Beaudoin à la conférence fédérale-provinciale et le ministre des Finances parce qu'il allait être question de la vente de certaines lignes...

M. Parizeau: C'est ça.

M. Girard (Normand): ...ferroviaires, entre les deux compagnies qui desservent le Québec, afin de ne pas « préjuger de l'avenir ».

M. Parizeau: Oui.

M. Girard (Normand): Je voudrais me faire préciser ce que vous entendiez par cette phrase-là, « afin de ne pas présager de l'avenir ou préjuger de l'avenir ».

M. Parizeau: Le transport ferroviaire, singulièrement par fret, pour les trains à grande vitesse, on ne sait pas là; il va falloir aller regarder ça davantage, mais, pour le transport du fret, le transport ferroviaire n'est pas sur le déclin. Il est, en un certain sens, ascendant. Dans un marché nord-américain, ce n'est pas indifférent de savoir où passent nos lignes ferroviaires. Ce n'est pas vrai que, un an ou à peu près avant qu'on fasse un pays, on va déterminer où passent les lignes ferroviaires sans notre approbation. Un instant, là. Alors... Nous sommes partie prenante dans cette question, même si l'Acte de l'Amérique du Nord britannique nous dit de nous mêler de ce qui nous regarde.

M. Girard (Normand): Alors, ça veut dire que la position québécoise à cette conférence fédérale-provinciale là sera de dire aux autres provinces: Attention ! une minute...

M. Parizeau: Un instant.

M. Girard (Normand)...ne vous pressez pas à vendre ça, là; nous, on s'en vient.

M. Parizeau: Il y a un principe en anglais qui exprime fort bien ma façon de penser en français. C'est: « Keep your shirt on ». Du calme ! On regarde ça un peu.

Le Modérateur: Christine Saint-Pierre.

Mme Saint-Pierre (Christine): M. Parizeau, j'aurais deux questions. La première, c'est au sujet du référendum. Est-ce qu'on doit comprendre que M. Bouchard a eu tort de dire la semaine dernière qu'il faudrait déclencher le référendum au moment où le Parti québécois serait sûr de le gagner, quitte à aller plus loin que 1995?

M. Parizeau: Non. Ça n'est pas incompatible avec la phrase que je vais maintenant vous répéter. Où est-ce qu'elle était d'ailleurs? Il faudrait que je la fasse recopier sur un petit carton. Enfin, vous voyez, parce que là c'est... Ha, ha, ha !

Une voix: Il faudrait la faire distribuer à tous les journalistes.

M. Parizeau: Oui, à vrai dire, peut-être, un petit carton bleu. Mais non, si on tient compte de cette phrase que je viens d'exprimer et de ce que disait M. Bouchard, je pense que c'est tout à fait compatible, comme il l'a dit d'ailleurs lui-même il y a 24 heures ou 48 heures. Ça va. Là-dessus, ne cherchons pas d'exégèse.

Mme Saint-Pierre (Christine): Ma deuxième question, M. Parizeau. Il semble que Madame Lapointe va jouer un rôle important dans l'administration...

M. Parizeau: Ah bien ! Je l'espère bien.

Mme saint-Pierre (Christine): ...dans le gouvernement péquiste. J'aimerais que vous clarifiiez ce rôle, à savoir est-ce qu'elle sera rémunérée, est-ce qu'elle sera votre conseillère, est-ce que... Quel sera le rôle exact? Parce que c'est quand même sans précédent, là.

M. Parizeau: C'est sans précédent. Ça n'a jamais été essayé, et là, comme beaucoup d'autres choses que je cherche à faire dans la vie, parce que ça n'a jamais été fait, je vais essayer. Donc, oui, Mme Lapointe va avoir un bureau dans mon cabinet. Oui, elle va servir de conseillère dans mon cabinet. Elle a pas mal de suivi à faire sur les dossiers qu'elle a ramassés pendant la campagne électorale. Elle a rencontré au-delà, je ne sais pas, moi, de 150 organismes communautaires. Elle a fait 80 ou 82 entrevues dans les presses locales ou régionales. Elle a joué un très grand rôle et, pour moi, un rôle essentiel, à travers cela. Il faut qu'elle assure le suivi de ces dossiers. Elle en a pour un sacré bout de temps. Écoutez, à l'heure actuelle, il doit y avoir, je ne sais pas, moi, plusieurs dizaines de pieds linéaires de dossiers qui découlent directement de cette campagne. Alors, dans un premier temps, elle va s'occuper de ça. Dans un deuxième temps ou peut-être en même temps, d'ailleurs, il y a un certain nombre de mandats que je vais lui confier, qui ne sont pas encore précisés pour l'instant, encore que ça va se préciser, je pense, assez rapidement, où elle aura à me conseiller sur certain nombre de choses. Tout ça n'est pas encore précis, parce qu'elle doit rencontrer son conseil d'administration à la fin de la semaine et donc, dans ces conditions, il y a une discrétion élémentaire à appliquer, et quant à sa rémunération, bien sûr, elle ne recevra pas de rémunération. Notre système le veut ainsi, et il est parfaitement raisonnable qu'il en soit ainsi; le contribuable n'a pas à la rémunérer et ne doit pas la rémunérer. Et dans ces conditions, j'en ai conclu que la meilleure façon de procéder, c'était de faire en sorte que ma paie soit divisée en deux. Voilà !

Le modérateur: Michel Venne.

M. Parizeau: Question suivante. Ah ! Ah !

Une voix: ...

M. Venne (Michel): Alors, je vais poursuivre sur le même sujet, et j'ai une deuxième question. Mais, vous ne croyez pas, à ce moment-là, que si Mme Lapointe doit régler un certain nombre de dossiers, qu'il ne risque pas d'y avoir des empiétements ou des querelles avec des délégués régionaux, des députés locaux, des ministres?

M. Parizeau: J'allais dire: Au contraire. Elle a l'art de traiter avec ces délégués régionaux et ces députés bien mieux que je ne le fais. Non. Mais, ça ne s'est jamais essayé. Et pourquoi pas? Et pourquoi pas, hein? Pourquoi on n'essaierait pas? Qui ça choque? À qui ça coûte? Et moi, après maintenant plusieurs mois à opérer comme ça, je me rends compte à quel point je trouve ça extraordinairement intéressant, utile, avantageux, efficace. Alors, pourquoi pas?

Une voix: Une question...

M. Parizeau: Et que la société, de temps à autre, reçoive quelques chocs comme ça, et pourquoi pas? Et pourquoi pas? Et entre nous, si nous n'étions pas formellement mariés, qui s'objecterait à quoi que ce soit? Il y a eu un précédent: Mme Corinne Côté Lévesque. Alors, voilà.

M. Venne (Michel): J'aurais une question qui porte sur le Canada. Vous avez parlé de conférence. Il y a une mission qui est organisée en novembre, je pense, par M. Chrétien en Asie. M. Johnson a déjà été invité à y participer au mois de juillet en tant que premier ministre du Québec. L'invitation devrait vous être réitérée en principe. Est-ce que vous allez, vous-même y participer ou envoyer un représentant du Québec?

M. Parizeau: Je trouve assez étonnant, à cet égard, que tout le monde soit au courant de l'invitation que j'aurais reçue, sauf moi ! Alors, je ne l'ai pas cette invitation. Je ne sais pas. Maintenant, je ne vous cacherais pas que ça ne me paraissait pas très, très approprié que je fasse partie de la délégation de M. Chrétien. Il a sûrement des tas de gens beaucoup plus, de son point de vue qualifiés que moi pour faire partie de sa délégation, ce qui ne m'empêchera sûrement pas, si tant est que la démarche est intéressante, je ne sais pas moi, de demander à un des ministres d'accompagner M. Chrétien, s'il y tient, s'il y tient. Alors, je ne veux pas m'imposer. Je ne veux pas m'imposer.

Le Modérateur: Michel David.

M. David (Michel): Oui, M. Parizeau. J'aimerais, si vous permettez, revenir sur la date du référendum. Je sais que vous avez le souci de la précision dans le vocabulaire !

M. Parizeau:] Ha, ha, ha !

M. David (Michel): Et vous avez choisi le mot « horizon ». Or, l'horizon c'est quelque chose qui recule au fur et à mesure qu'on avance.

Des voix: Ha, ha, ha !

M. Parizeau: C'est joliment dit !

M. David (Michel): Non, je voulais savoir si c'est dans cette perspective là qu'il faut apprécier l'horizon de 1995.

M. Parizeau: Non pas si, sur l'horizon, se situe quelque chose de substantiel. Vous avez tout à fait raison. Quand nous sommes en plaine ou devant la mer, l'horizon recule, au fur et à mesure où on avance. Mais quand on est en face d'un objectif précis, visible pour tous, on s'approche de l'horizon au fur et à mesure où on avance.

M. David (Michel): De l'objectif.

M. Parizeau:] Voilà !

M. David (Michel): O.K. Évidemment, vous voyez bien le sens de ma question.

M. Parizeau: Tout à fait ! Ha, ha, ha !

M. David (Michel): Est-ce que 1995, c'est vraiment une date butoir qui est... ça n'ira pas au-delà du 31 décembre 1995?

M. Parizeau: Bien non, c'est ça. C'est exactement ça. Et ça correspond. Lequel d'entre-vous disait en anglais: « What you see is what you get »? Bon. Ah, M. Séguin, je pense. Bien, il avait parfaitement raison. «What you see is what you get. » Je vous dis 95, bien, l'horizon est de 95. Voilà !

Le Modérateur: Katia Gagnon.

Mme Gagnon (Katia): M. Parizeau, vous avez fait beaucoup de déçus lors de votre Conseil des ministres. Il y a M. Baril qui disait aujourd'hui qu'il se plaignait de ne pas avoir été nommé à l'agriculture. Il ne comprenait pas comment vous avez pu ne pas nommer des députés de sa région dans votre Conseil. Qu'est-ce que vous lui répondez et à tous ceux du parti qui sont probablement déçus de ne pas travailler?

M. Parizeau: Non, monsieur... Dans la région en question, M. Jolivet est le whip et siège au Conseil des ministres comme il l'a fait d'ailleurs ce matin. Ça, je reconnais que, devant l'abondance remarquable de talents que j'avais devant moi, je ne pouvais pas éviter d'en décevoir certains. Je regrette, mais je pense que, moi, je préférerais, puis que je pense que tout le Québec préférera avoir été devant ce dilemme plutôt que devant le dilemme opposé: qui pourrait-on nommer à des postes importants compte tenu du manque de talent? Dans mon cas, c'était le contraire. Il y en avait une très grande abondance.

Le Modérateur: Deux dernières questions en français: Rhéal Séguin et Suzanne Ouellet.

M. Séguin (Rhéal): M. Parizeau, dans la foulée des déclarations des derniers jours du gouvernement fédéral dans le domaine de l'éducation, on a vu ce qu'ils ont dit sur la taxe de vente provinciale, sur les services sociaux, est-ce que, devant tout cela, vous allez mettre de

l'avant une stratégie, au cours des prochains jours, pour répondre, pas à ces exigences, mais à ces politiques qui semblent faire l'objet de fuites dans les journaux dernièrement?

M. Parizeau: Vous parlez de...

Le Modérateur: Par exemple.

M. Séguin (Rhéal): On propose, le gouvernement fédéral proposerait par exemple de prendre le contrôle complet sur la taxe de vente provinciale en retour de points d'impôt.

M. Parizeau: Ce n'est pas plutôt M. Rae qui proposait ça?

M. Séguin (Rhéal): Oui, mais le fédéral aussi avait une proposition.

M. Parizeau: Je regarde tout ça avec beaucoup d'intérêt. Je trouve ça enfin remarquable de voir que, pour la première fois depuis longtemps, les Canadiens ont l'air de commencer à vouloir définir le pays dans lequel ils vivent. C'est très bien. Moi, je leur souhaite bonne chance. C'est épatant, ça. Et chaque pays, par exemple, établit la combinaison de taxe de vente et de l'impôt sur le revenu qui lui paraît la plus appropriée, reflétant sa philosophie sociale. Le gouvernement américain n'a pas de taxe de vente fédérale. Il a des taxes de vente au niveau des États et des municipalités. Si les Canadiens veulent s'engager dans une voie, comment dire, inverse, c'est-à-dire leur gouvernement fédéral ramassant toutes les taxes de vente et l'impôt sur le revenu envoyé vers les États, c'est-à-dire les provinces. C'est une conception tout à fait différente de celle des États-Unis, mais parfaitement valable. Ce n'est pas à nous, les Québécois, d'aller dire aux Canadiens comment ils veulent organiser leur pays. Je trouve ça très intéressant ce qui se passe à l'heure actuelle. Pour la première fois, dans un système un peu fossilisé, les Canadiens commencent à manifester le genre de pays qu'ils voudraient avoir. J'espère que c'est grâce à nos tentatives, nous, d'avoir notre pays, qu'ils cherchent à se définir comme pays eux aussi. Et c'est très bien. Et c'est très bien. Écoutez, je leur souhaite bonne chance là-dedans. Et qu'ils montent un pays qui leur ressemble. Et nous sommes... Quand on parle des choses dont vous avez parlé, comme par exemple du degré de centralisation dans l'enseignement, des programmes de formation professionnelle, administrés par qui, décentralisés ou centralisés; chaque peuple a le droit de définir ces choses-là et ils commencent à le faire et c'est très bien. Il y a des formes de choses que nous voyons au Québec qui sont profondément décentralisées. Le Canada souffre du contraire. Et beaucoup de Canadiens voient dans ces grands programmes, particulièrement de formation de la main-d'œuvre, la nécessité de centraliser des choses de leur côté. Je n'ai pas de commentaires à faire là-dessus. Il y aurait quelque chose d'incorrect pour nous de dire aux Canadiens: Voici comment vous devriez vivre. Nous, ce qu'on réclame, c'est le droit d'être capables de définir notre vie. On ne va quand même pas le nier aux autres. [Le Modérateur: Suzanne Ouellet. Mme Ouellet (Suzanne): M. Parizeau, justement à cet égard, est-ce qu'on doit donc comprendre que le gouvernement du Québec ne participera pas à la réforme Axworthy? Qu'il ne participera pas à la réforme, justement, de la taxe de vente, et tout ça? Donc, que vous n'avez pas l'intention de participer à ces réformes mises de l'avant par le gouvernement fédéral?

M. Parizeau: Pour le moment, je ne sais pas dans quelle mesure on ira ou on n'ira pas aux conférences. Les documents ne sont pas sortis. Je ne sais pas, moi. L'important, c'est

toujours de se laisser guider par une chose. Est-ce qu'il faut assister ou participer à des négociations? Si, à un moment donné, des intérêts directs du Québec sont mis en cause, le transport ferroviaire dont on parlait tout à l'heure, ah oui, là, on va être là. Bon. Dans d'autres cas, on regardera, on regardera les Canadiens se définir entre eux. Dans d'autres cas on participera un peu activement, moins activement. Tenez, par exemple, Régie des rentes, Canada Pension Plan. Pour favoriser la liberté de circulation de la main-d'œuvre, des deux côtés... Il n'y a que deux plans au Canada, c'est le Canada Pension Plan pour neuf provinces et la Régie des rentes pour le Québec. On a toujours fait très attention d'avoir des clauses qui ne soient pas incompatibles dans chacun des deux programmes pour favoriser la liberté de circulation de la main-d'œuvre. Il n'y a pas de raison de ne pas continuer. Et si ça implique des discussions, bien sûr qu'on aura des discussions et des négociations. Ça se prendra cas par cas en fonction de nos intérêts.

Mme Ouellet (Suzanne): Mme Harel évoquait, ce matin, la formation d'un comité de ministres sur la réforme Haxworthy. Est-ce que la décision a été prise à cet égard-là?

M. Parizeau: On attend de voir ce que va être le document. Je ne sais pas ce qu'on va trouver dedans et je me trouve devant un premier ministre du Canada qui nous dit, ce matin dans les journaux, pas à moi, attention, il n'y a pas eu de conversation téléphonique, on se comprend là, bon. Mais je lis les journaux comme vous qui dit: Ce n'est pas urgent tout ça. Je dis, écoutez...

Le modérateur: Tom Kennedy, en anglais, s'il vous plaît.

H. Kennedy (Tom): Mr Parizeau, I am wondering, if there is no mistake in the first communication between and the Federal Government on a common issue with the letter that Mme Beaudoin sent yesterday...

M. Parizeau: Yes

H. Kennedy (Tom): I am wondering, in the last couple of lines of this letter say something along the line, you must pay immediately without any further delay the 47000000 \$ and if not, Québec will take whatever measures at its disposal to see that it gets its due. I am wondering why your government has chosen to choose such a harsh tone in the first communication with Ottawa.

M. Parizeau: Because we have found, after only a few hours in the books, that the preceding government, the federalist one, if ever we saw one in Québec, has put in the books that 47000000 \$ as from the Federal Government as an account receivable. It is in the books of the Government of Québec, at the present time, an account receivable from the Federal Government. You can well understand that in so far, as we are told by the Federal Government why we look at the situation and we will see whether we pay that account payable or not, requires that kind of firm attitude.

Le modérateur: Patrick White.

M. White (Patrick): I just want a description of Mr Parizeau. When are you planning to call back the National Assembly?

M. Parizeau: End of November. The date has not been decided yet upon, but I would suspect that it would be sometime end of November.

Le Modérateur: Patricia.

Mme Enborq (Patricia): Mr. Parizeau if you would not mind repeating in English what you said in French about what role Lisette Lapointe in your government and include to that whether or not you ... people, I would like to know.

M. Parizeau: I know that by saying this I am opening new ground, this has never been done before, and I think it should. Mrs. Lapointe has given me a great hand during all the electoral campaign. She has met more than 150 organizations in community action. Something, as you know, upon which I rely a great deal in our modern system of dealing with things. She will have an office on the same floor as I do, as I have one, to handle that stuff. There are something like, Oh I suppose, 10 linear yards of dossiers that have entered. She must go through all this. I have also asked her to act as an advisor to me, I have got a few advisors in my cabinet, and I will ask her to fulfill some mandates as one of my advisors. Thirdly, of course, she cannot be, in any way, she cannot receive any salary, any financial compensation for that work. 50, after thinking about it for a while, I have proposed to her, and not to anyone else, that my wages as premier would be split in half.

M. Noseworthy: She becomes the Hilary Clinton of Québec?

M. Parizeau: Oh, no, no, I hope she is going to be the Lisette Lapointe of Québec.

Le Modérateur: Peter Ray.

Mme Enborq (Patricia): Will it be a separate budget for her staff, sir?

M. Parizeau: Pardon me?

Mme Enborq (Patricia): Will it be a separate budget for her staff?

M. Parizeau: Oh yes, I have a large staff in a premier's office, so yes indeed I will probably ask one of the member of that staff to work on her dossier. She has a hell of a lot to do, with a great deal of staff in there. But it will not, this allows me to say one thing about the size of Cabinets, and maybe I should say the same thing in French just in a few minutes – about the size of ministers' cabinets and the cabinet of the premier. I have asked every minister to limit himself to five political «attachés», including his chief of staff. Five, no more. I know it can be done. When I was minister of Finance, president of the Treasury board, minister of Revenue, I had five political attachés, including my chief of staff – I know it is enough – and including the staff that will be required by the regional delegates, should allow the total financial envelope, for a political staff to be reduced by at least 2 000 000 \$ to 3 000 000 \$, according preliminary estimates. 50, in terms of political staff attached to the ministers and the premier, on the whole, I think we are going towards savings of about that, between 2 000 000 \$ and 3 000 000 \$.

Le Modérateur: Peter Ray.

Une voix: En français.

Le Modérateur: Vous finissez en anglais.

M. Parizeau: Là, on va finir en anglais, et on reviendra.

Le Modérateur: On finit en anglais...

H. Ray (Peter): I just wonder if you could... You explained in French that, as far as federal-provincial conferences go, Québec will attend when its interests are concerned. But, it seems to me this gets(?) a very difficult signal out there. I mean, if something is interesting, you go, if it is not interesting, you won't go, but, at the same time, you said: The rest of Canada can go ahead and define its own country, we will do ours. It seems to me that... I am not sure what kind of country you are trying to define, when you are still taking part in some federal provincial conferences and not others.

M. Parizeau: But, there is a lot of conferences that Canada holds with the US. It happens all the time. Except that between sovereign nations, you go to conferences, or you define conferences... you hold conferences when both parties agree that it is important. I am not quite yet in that sort of situation with the rest of Canada. They have their own schedule of meetings. And it exists in spite of everything that might or might not happen in Québec. And it is understandable. Provincial premiers, and the federal premier should meet. Our ministers, at both level, should meet. They have their own schedule. They supply me with that schedule saying: Will you come? And I answer: Well, it depends. sometimes, yeso sometimes, I will just send an observer, a civil servant that will just observe what goes on. In other cases, if you ask me: Should we hold a conference, I would say: What is on the agenda? And if there is nothing substantial on the agenda, if there is something on the agenda that I do not want to talk about, I would say: No, I think we should, maybe, postpone that conference. There is nothing in this that is perfectly abnormal. It is just gradually the realization that we would tender to have a number of interests in common and whenever we have interests in common, we discuss them, and in other cases, whether we are not necessary interested in what is going on in Canada, we are all respecting the fact that they should go through that kind of exercise, but we are not politically interested in it. That is all. There is nothing... It is empirical? Yes, it is empirical. It is candid? Yes, it is candid. But, after all, we are not there to have the system operate as smoothly as possible. We are there to get out of the system and, at the same time, to maintain all the links that are required interesting in some cases a sense for the working of both conferences. So, we will deal on that very empirical bases.

Une voix: Just to make it clear, did you say you would not host any conferences? You would not host any federal-provincial conferences? Is that clear?

M. Parizeau: Host Them? Why not? I mean, President Reagan and Mr. Mulroney were at the Château Frontenac recently and I am a great amateur of the Château Frontenac, as you know. Heavens ! not host (?)? Sure, I will host, whenever it is interesting, I will host anything. Ha, ha, ha !

Une voix: Speaking of the Château Frontenac, to go with your address at the Château Frontenac, you said that when trying to follow up relations, future relations with Ottawa, you said you would not be the one starting in confrontations. And yet listening to Mme Beaudoin among other ministers today, there certainly was atone that was certainly more confrontational than cooperational». Is this the tone that we should expect from here on in?

M. Parizeau: It is the tone of the holder of an account receivable and that is the way the preceding government, the Liberal Government, has put it in the books. We just found that out. It is in the books as an account receivable. And, suddenly, we realize that the Federal Government say: Maybe, I should not pay that account payable to Québec or, maybe, I should. I do not know. We say: Eh ! eh ! look ! it is an account receivable. We are at the, receiving end. And, therefore, the Minister for Québec is not particularly nice about those who say: For the Federal government, it is an account payable; for Québec, it is an account receivable; and some people seem to wonder whether they will pay or not Oh ! Oh ! They will pay.

Une voix: Meanwhile, starting the confrontation.

M. Parizeau: And starting the confrontation, I want the federal debts to be paid.

M. Noseworthy (Ralph): That is part of your policy to change things. You were elected to change things, that is one of the things that are going to be changed from now on.

M. Parizeau: What you mean is that it will not be changed. An account receivable is an account receivable. I did not put it as an account receivable, Mr. Johnson put it in the box. That is something, you know, to suddenly realize that the preceding government, who was a federalist through and through, the loyalty of which towards Canada was absolute, put that thing in the accounts receivable. I do not have to present any explanation, they have to, surely.

Le Modérateur: Une dernière question en anglais.

M. Parizeau: To have question about that, ask them. Why did they put it there?

Le Modérateur: Une dernière question en anglais, Allen, for you.

Une voix: Mr. premier, Mr. Chrétien said, in the House of common, today, that he has to hear from Mr. Mulroney before deciding whether to pay up or not. He says: «If Mr. Mulroney does not confirm that there was an undertaking, then, blame him.» Is that satisfactory for you?

M. Parizeau: Oh ! I am sure that they will manage to sort that out between themselves. Look, I do not know what they said to each other: MX. Bourassa said to Mr. Mulroney or vice versa. Look, I am not involved in that debate. I look at the books.

Une voix: Quick follow-up, if I may, as you were looking through the books, did you come across any of the studies that you talked about so frequently during the campaign?

M. Parizeau: We have found them. I gather it is about four or five feet high. We have not had a chance to look at them, yet, but there is about that high of these studies, I gather. I was told, I have not seen them myself, but they are there.

Une voix: Are you going to look them soon?

M. Parizeau: will you, please, allow us to read them before, just to know what is in there and in what order! But, as I said, indeed, we will. I think that people are entitled, look it was paid with our taxes. The least one can do is...

Une voix: M. Parizeau, vous avez expliqué, tantôt, en anglais, que vous aviez restreint beaucoup des cabinets politiques. Je voudrais savoir si vous avez aussi pris la décision de maintenir le nombre des adjoints parlementaires à 14 ou si les six postes qu'il reste encore peuvent être adjugés à des plus gros ministères?

M. Parizeau: Question intéressante. Commençons par les adjoints parlementaires. Pendant que j'y pense, oui, il va y avoir 14 adjoints parlementaires, 14 postes d'adjoint parlementaire qui sont pris par les délégués régionaux. Je vais sûrement en garder un en réserve. Il est possible que, à l'heure actuelle, une région puisse être divisée en deux. Donc, il faudrait peut-être en ajouter, mais ça ne sera pas fait dans les mois qui viennent. Il est possible qu'il y ait un poste de plus, là. Et, d'autre part, il faut que je m'en garde certainement un à définir. La décision n'est pas encore prise, mais, du côté du député de Vimont, M. Cliche, pour les questions autochtones, il ne faut pas oublier que, puisque je me suis réservé les questions autochtones, là, j'ai besoin de quelqu'un qui soit très actif dans ce dossier et il est possible que ce soit bien commode d'avoir un poste d'adjoint parlementaire pour M. Cliche, comme mon représentant dans ces questions.

Peut-être encore un dans un autre dossier. On aura l'occasion d'y revenir, mais disons que les discussions durent encore dans ce cas-là, mais pas plus. Pour ce qui a trait maintenant au personnel des cabinets. Il y a eu, au cours des dernières années, vraiment de très gros abus quant au nombre d'attachés de cabinet chez un certain nombre de ministres. Et là, j'ai demandé à chaque ministre de se contenter de cinq attachés de cabinet, y compris le chef de cabinet. C'est une formule que bien connue pendant toutes les années où j'ai été ministre des Finances. Il fut un temps où j'étais ministre des Finances, président du Conseil du trésor et ministre du Revenu ensemble. Je n'ai jamais eu plus que cinq attachés de cabinet. Alors, j'ai demandé à tout le monde de se contenter de ce genre de chose là.

Cela devrait nous permettre d'économiser, même si on tient compte du personnel additionnel qu'il va falloir donner pour les délégués régionaux, moi, je pense qu'on s'en va vers une économie de 2 000 000 \$ à 3 000 000 \$ pour ce qui a trait au personnel politique. Finalement, il va falloir que je raffine un peu plus la formule au fur et à mesure qu'on avance parce qu'il ne faut quand même pas oublier qu'on est rentrés dans nos bureaux lundi et qu'on est mercredi. Mais, d'après les premiers rapports qu'on a présentés ce matin, on s'en va vers une économie de 2 000 000 \$ à 3 000 000 \$ facilement.

Une voix: Qui sera président de l'Assemblée nationale?

M. Parizeau: Nous avons des discussions fort intéressantes avec l'opposition officielle à ce sujet. Vous savez, ils doivent...

M. Girard (Normand): M. le premier ministre, concernant les adjoints ou les délégués régionaux, j'ai constaté que la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean englobe le très grand territoire de l'Ungava.

M. Parizeau: Oui.

M. Girard (Normand) : Comment pourra-t-on, de Jonquière, par exemple, voir aux besoins spécifiques de toute la population de l'Ungava qui est très loin en distance par rapport au Saguenay-Lac Saint-Jean comme tel?

M. Parizeau: Je suis prêt à parier que ça être plus facile de faire ça de Jonquière que de faire ça de Québec.

M. Girard (Normand): Oui, d'accord...

M. Parizeau:] Bien, voilà !

M. Girard (Normand): Mais quand vous parlez de diviser...

M. Parizeau: On rapproche, progrès.

M. Girard (Normand): ...une région peut-être en deux...

M. Parizeau: Non.

M. Girard (Normand): ...est-ce que ça pourrait être celle-là?

M. Parizeau: Non. Du tout.

M. Drolet: Sur la lettre de Mme Beaudoin, M. Parizeau, si vous me permettez, on va y passer très rapidement...

M. Parizeau: oui.

M. Drolet : pourquoi Ottawa devrait payer? Jean Chrétien dit qu'il n'y a pas... qu'il n'y a aucune preuve matérielle ou écrite de ça. Pourquoi il devrait payer?

M. Parizeau: Nous reflétons le fait que nous avons constaté que le gouvernement qui nous a précédés avait mis ça dans les comptes à recevoir, et pas 26 000 000 \$, comme nous le pensions. Nous, pour arriver à 26 000 000 \$, comme le Bloc québécois, d'ailleurs, on avait fait une règle de trois en proportion de la population dans les... Et là, on se rend compte que c'est 47 000 000 \$, que les libéraux, le gouvernement libéral a mis dans les comptes à recevoir. Écoutez, nous sommes les gardiens de l'intérêt des contribuables. Nous, si les libéraux considéraient ça comme un compte à recevoir, vous pensez bien qu'on ne va pas considérer ça comme moins qu'un compte à recevoir.

Une voix: Merci, M. Parizeau.